



Albi, le 13 janvier 2023

Suppressions d'emplois 2023 à la DDFiP du Tarn Déclaration intersyndicale

En « bon manager », la DGFIP a compris qu'il faut « associer » les agents aux changements. A l'aube du renouvellement de son Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), elle a donc multiplié les séminaires, groupes de travail et a même organisé une grande opération « remue-méninges » afin que personne ne puisse dire qu'on ne lui a pas donné une chance de s'exprimer.

De la concertation tarnaise, une demande a réuni suffisamment d'agents pour qu'elle soit mise, par la direction locale, en exergue de la restitution remontée vers la Centrale : l'arrêt des suppressions d'emplois.

Évidemment, personne n'était dupe. Dès la première synthèse nationale, le 30 septembre 2022, la Direction Générale a transformé les demandes de cette nature en « sujet d'inquiétude et de tensions ».

De fait, il n'a jamais été question de cesser les suppressions d'emplois. Néanmoins, le Ministre et le Directeur Général ont tenté de nous faire comprendre que nous avons été entendus, en communiquant largement sur la baisse des suppressions d'emplois. « Seulement » 850 emplois supprimés en 2023 ! En comparaison des 1 506 suppressions en 2022 et de ce que nous avons pu connaître par le passé, jusqu'à plus de 3 000 en 2011, nous devons donc nous réjouir.

Dans les documents fournis pour le groupe de travail national du 10 janvier 2023 sur le COM, un graphique nous confirme « une réduction très nette des suppressions d'emplois sur les 5 années » (prévisions 2023-2027) : - 850 en 2023, - 450 en 2024, 0 en 2025, - 850 en 2026 et - 850 en 2027. Il est question de « redéploiements d'emplois au bénéfice des métiers et des agents » et de « stabiliser les structures issues du NRP » (Nouveau Réseau de Proximité).

Et pourtant, la DDFiP du Tarn perd 10 emplois en 2023, à comparer aux 6 suppressions de l'an passé.

Et pourtant, 7 de ces emplois supprimés sont localisés dans les Services des Impôts des Particuliers (SIP) et dans les Services de Gestion Comptables (SGC), structures au centre de la réforme NRP.

Quand il s'agit de réformer, notre administration a les plus grandes difficultés à anticiper les changements. Nous en voulons pour preuve, dernièrement, le transfert des taxes d'urbanisme des Directions Départementales du Territoire vers la DGFIP, avec des applications retardées et qui dysfonctionnent déjà, et des emplois qui arriveront « plus tard », ou encore le fiasco Mouv'RH en matière de mutation qui devait accompagner la mise en application des Lignes Directrices de Gestion.

Et pourtant, il est un domaine où elle n'a jamais cessé d'anticiper : sur les gains de productivité. Quitte à se contredire au sein d'un même document, la DGFIP justifie les redéploiements d'emplois (donc les suppressions pour les services sources) par les « évolutions de missions » et les « futurs gains de productivité » en mettant en avant, pêle-mêle, la suppression de la Taxe d'Habitation et de la Contribution à l'Audiovisuel Public, l'achèvement du NRP, le zéro cash, le Foncier Innovant...

Jeudi 5 janvier 2023, la DDFIP du Tarn avait convoqué son premier Comité Social d'Administration Local, nouvelle instance issue de la réforme dite de transformation de la Fonction Publique, qui devait porter sur l'évolution des emplois implantés au 1^{er} janvier 2023. Le calendrier est ainsi fait que le « renouveau » du dialogue social commence avec le seul sujet dont il est impossible de débattre. Les organisations syndicales des Finances Publiques du Tarn ont donc boycotté cette première convocation. Il en est de même pour sa re-convocation de ce jour, vendredi 13 janvier.

Qu'aurions-nous pu obtenir en siégeant ? Rien. Qu'aurions-nous appris en siégeant ? Rien, tout est dans les documents, désespérants de cynisme comptable et technocratique. Aurions-nous pu espérer une réaction de la part de notre direction locale ? Nous la connaissons déjà : mines contrites, rappel que ces suppressions d'emplois dépendent d'un budget adopté par le Parlement (à coup de 49.3), bref pas le choix... Peut-être auraient-ils insisté sur le fait que la DDFIP du Tarn aurait pu perdre 23 emplois en 2023 (participation à l'effort national, anticipation des gains de productivité, adaptation de l'emploi en fonction de la charge de travail et des enjeux...) , mais que nous sommes « épargnés » grâce au « correctif opérationnel » (qui conduit à plafonner le taux d'effort) et à la « marge du délégué » (le Délégué Interrégional, représentant du Directeur Général auprès de nos Directeurs Départementaux et Régionaux).

Ce que nous ne leur disons pas cette fois-ci, nous l'avons répété des centaines de fois et nous le répéterons encore : ces suppressions d'emplois n'ont d'autre logique que de faire des économies. La DGFIP continue d'être exemplaire en la matière, faisant fi de l'usure de ses agents (baromètre social en constante dégradation, collègues qui partent en retraite plus tôt que prévu, carrières qui s'achèvent dans l'amertume quand ce n'est pas en arrêt maladie...). A cette logique comptable, nous continuons d'opposer le sens de nos missions : faire entrer l'argent dans les caisses de l'État, asseoir l'impôt, verser les payes des fonctionnaires qui sont au cœur du service public, depuis les enseignants jusqu'aux personnels hospitaliers, lutter contre la fraude fiscale, veiller à la dépense publique et conseiller les collectivités à l'heure où les budgets sont mis en péril entre inflation et crise de l'énergie...

Par cette déclaration, les organisations syndicales des Finances Publiques du Tarn se font l'écho de la sidération des agents devant tant de mépris, de leur écœurement face à cette folie destructrice et de leur épuisement à lutter pour maintenir un service public de qualité et proche des usagers.